

Angers, le 26 Août 2021

Patrimoine

Restauration de deux autels à l'église Saint-Pontien de Marigné

L'église de Marigné, commune déléguée des Hauts-d'Anjou, est riche d'un certain nombre d'objets protégés au titre des Monuments historiques. Dans l'église elle-même se trouvent notamment un remarquable tabernacle en bois doré du XVIII^e siècle ainsi que deux autels latéraux avec retable (inscrits au titre des Monuments historiques le 13 juin 1973). Ce sont ces derniers meubles qui viennent de bénéficier d'une restauration.



Autel de Notre-Dame



Autel de Saint-Sébastien

De style classique, ils se composent d'un autel tombeau à plaques de marbres polychromes ornées d'une croix de Malte surmonté de gradins en même matériau et d'un retable dont la niche centrale abrite une statue. Une travée à ressaut soulignée de colonnes corinthiennes supporte un fronton triangulaire : la structure est en tuffeau enrichi d'une ornementation en plâtre, notamment pour les chapiteaux et les modillons de l'entablement.

Des autels dans un état critique

Des remontées d'humidité avaient altéré les marbres dont certains avaient tendance à se desquamer et à faire rouiller les tirants métalliques qui maintiennent les marbres. Des joints étaient ouverts de façon inquiétante et les plaques avaient tendance à ne plus être dans l'alignement d'origine. Par ailleurs, divers éléments du retable étaient fissurés malgré d'anciennes réparations de fortune qui n'avaient pas résolu le problème. Ainsi, les chapiteaux avaient besoin d'être consolidés et les entablements purgés des parties métalliques, vraisemblablement à l'origine des fissures évolutives.

La restauration a consisté à déposer les autels, à purger les tirants métalliques, à consolider les plaques de marbre et remplacer celles qui ne pouvaient être conservées. L'ensemble a ensuite été réinstallé sur une feuille de papier bitumé pour éviter les remontées d'humidité en utilisant des agrafes en inox qui ne s'altèrent pas avec le temps. Les retables ont également été purgés des parties métalliques rouillées et remplacées par d'autres inoxydables. Les éléments en plâtre ont par ailleurs été recollés et ponctuellement reconstitués. Les enduits périphériques ont quant à eux été repris. Enfin, les emmarchements en bois, altérés par l'humidité, ont aussi été restaurés.

Un an pour une restauration délicate

La Conservation départementale du patrimoine a conseillé la commune des Hauts-d'Anjou sur les aspects scientifiques et administratifs. En l'occurrence, c'est Etienne Vacquet qui a conduit l'opération en lien avec la Conservation régionale des Monuments historiques.

Les travaux ont été réalisés par le sculpteur Cédric Courtois (Les Hauts-d'Anjou) et les ateliers de menuiserie Ménard (Morannes-sur-Sarthe-Daumeray). Le coût de l'opération de 15 236 € HT a été financé par la commune avec l'aide de subventions de 25 % (3 809 €) du Conseil départemental et de 30 % (4 570 €) de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'église Saint-Pontien de Marigné est un édifice qui remonte selon toute vraisemblance au XI^e siècle, comme en atteste encore l'appareillage extérieur de la nef. Au XVI^e siècle, le clocher, le chœur et sans doute le transept furent reconstruits. De cette époque datent les voûtes en tuffeau ornées de clefs dont l'une représente Dieu le père couronné d'une tiare. Il est possible que les deux chapelles latérales vers l'ouest aient été construites dans un second temps : initialement, elles ne communiquaient avec le transept que par un étroit couloir élargit vers 1874 pour laisser la place à deux grandes arcades. De cette campagne date également la porte occidentale. En 1895, le plafond de la nef qui était en terre fut remplacé par du plâtre et doté de nervures. Le chœur et le transept sont inscrits au titre des Monuments historiques depuis le 9 juin 1971.

Contact presse :

Philippe NEDELEC, p.nedelec@maine-et-loire.fr Tél. : 02 41 80 80 38 / 06 25 58 74 61

Fabrice GASDON, f.gasdon@maine-et-loire.fr Tél. : 02 41 81 48 12 / 06 07 37 18